

# Grève unitaire le jeudi 8 février 2007

## Manifestations départementales

- ➔ Limoges, 10 h, Place de la République
- ➔ Guéret, 10 h, Mairie
- ➔ Tulle, 11 h, Gare

Après notre grève du 18 décembre, notre manifestation nationale du 20 janvier et face à l'autisme gouvernemental, le recours à la grève est à nouveau indispensable dans le second degré le JEUDI 8 FEVRIER.

Que l'unité et le champ de l'appel ( tous les services publics) soient élargis ne peut que nous encourager à poursuivre notre action pour l'avenir de notre métier.

**Décrets de 50, bivalence, services éclatés sur plusieurs établissements, suppressions de postes, pouvoir d'achat, sont d'ailleurs autant de questions indissociables. Toutes touchent au cœur de notre métier, confronté à une entreprise de démolition et de dénaturation sans précédent. Toutes nous ramènent à Bercy (ministère du Budget), aux audits de modernisation, aux « gains de productivité ».**

La politique menée par le gouvernement s'en prend donc, secteur par secteur, à la qualité du service public. Pour ce qui est de l'Education, la loi Fillon d'orientation et de programme pour l'avenir de l'école a fixé le cap du renoncement, pour les élèves comme pour les personnels.

Les choix valant pour les élèves percutent bien évidemment ceux qui valent pour leurs maîtres. Voilà pourquoi en parfaite cohérence, G.de Robien met en œuvre une série de mesures qui visent l'identité professionnelle des enseignants de second degré et dénaturent nos métiers. La réécriture des décrets de 1950 ( qui fondent nos obligations de service), constitue l'épisode le plus récent et le plus grave de l'entreprise du Ministre.

**De quoi s'agit-il, sinon nous faire travailler plus, nous payer moins, augmenter notre charge et notre temps de travail ? Or, chacun le sait, le temps est un paramètre essentiel d'amélioration du système éducatif.**

Notre métier est complexe, difficile. De plus en plus difficile en raison de l'hétérogénéité croissante des publics d'élèves auxquels nous enseignons ou encore des injonctions à régler des problèmes extérieurs à l'école qui ne cessent de se multiplier. Notre métier est par ailleurs fortement soumis à l'évolution des langages, des savoirs, des technologies. La formation continue est quasiment inexistante et nous devons accomplir seuls des évolutions extrêmement rapides et complexes.

Nous avons besoin de temps. De temps pour la formation, de temps pour la concertation et le travail en équipes, de temps pour la conception et la construction de démarches didactiques, de temps réflexif.

Décrets de 50  
Bivalence  
Respect de  
nos métiers  
Suppressions  
de postes  
Pouvoir  
d'achat

Education  
Fonction  
publique

## RENTREE 2007

C'est l'hécatombe dans le second degré. 5516 postes sont supprimés au plan national.

Dans notre académie, pour la cinquième année consécutive, la préparation de la rentrée second degré se fait dans le cadre d'une réduction de postes. 78 emplois sont en effet retirés de la dotation 2006/2007 des collèges et des lycées (-19 en clg ; -47 en lyc ; -12 en lp). Cette ponction fait suite à celles qui sont en œuvre depuis la rentrée 2003. Et notre académie aura ainsi perdu en 5 ans plus de 320 Equivalents Temps Plein devant élèves.

Les audits annoncent la suite en préconisant de s'attaquer aux horaires élèves.

En nous privant de ce temps, en choisissant le retour à la bivalence abandonnée depuis 20 ans, en nous demandant de nous remplacer les uns les autres, en restreignant le droit à la première chaire en lycée, en supprimant le droit à un service en établissement, en instaurant une formation initiale des enseignants de second degré sans ambition, sans perspective d'élévation du niveau de recrutement inchangé depuis 1950, le Ministre et le gouvernement dessinent les contours d'un autre métier.

Ce qui est programmé vise clairement à déconstruire celui que nous exerçons. Nous serions plus des enseignants capables d'initiative, respectés dans leur qualification. Mais nous serions peu à peu relégués dans la catégorie de simples exécutants.

**Nous ne nous laisserons pas faire.**

## La question salariale est indissociable de l'avenir de nos métiers

On ne peut traiter en quelques lignes toutes les questions qui touchent à notre salaire : baisse du pouvoir d'achat, écrasement de la grille indiciaire, recherche d'une modification en profondeur des éléments constitutifs de notre traitement (part du mérite, fonctionnalité) pour mieux individualiser et brouiller les repères collectifs.

**Rien ne serait pire toutefois que ne pas prendre l'exacte mesure de ce qui nous arrive.** Le très sérieux quotidien national «Le Monde» titrait à la une dans son édition du 20 janvier sur la « paupérisation des profs ».Le déclassement social et salarial de nos métiers est en effet patent.

**Les indicateurs sont implacables :**

- **20% de perte de pouvoir d'achat en net depuis 1982,**
- **un salaire d'embauche pour un certifié, un CPE, un Copsy équivalent à 1,24 fois SMIC contre 2 fois le SMIC en 1982,**
- **un écart croissant entre la rémunération de notre qualification dans le privé et le public.**

Nos métiers et leurs indices de carrière sont classés dans la catégorie A de la Fonction Publique (celle où sont classés les métiers dits de « conception »). Nous y sommes au plus bas : nombre de fonctionnaires du A ayant eu des revalorisations de carrière.

Les métiers dits « d'exécution » et leurs indices de carrière, moins favorables, sont quant à eux classés en catégorie B. Nous nous en rapprochons inexorablement.

Quelles en sont les conséquences ?

Elles sont de deux ordres :

- l'accélération de ce que confirment toutes les études menées sur la question des recrutements : une désaffection alarmante de nos métiers par les jeunes diplômés,
- la mise en forme d'un métier d'enseignant de second degré en rapport avec ce que serait devenue sa rémunération, proche des tâches d'exécution. C'est exactement le menu que nous propose G. de Robien en parfaite cohérence avec le renoncement à toute ambition pour les élèves.

**Oublier la question salariale, ne pas exiger la revalorisation de nos carrières, ce serait accepter l'ensemble des reculs programmés pour nos métiers et les enseignements de second degré.**